

LOI N°2018- 013 /DU 14 FEV. 2018

PORTANT REGLEMENT GENERAL DU BUDGET D'ETAT 2013

L'Assemblée nationale a délibéré et adopté en sa séance du 11 mai 2017

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article 1^{er} : La présente Loi de Règlement porte sur le résultat définitif de l'exécution du Budget d'Etat de l'année 2013.

Article 2 : Le montant définitif des recettes du Budget d'Etat 2013 est arrêté à MILLE TROIS CENT QUARANTE NEUF MILLIARDS CINQ CENT SOIXANTE TROIS MILLIONS CINQUANTE SIX MILLE TROIS CENT VINGT (1 349 563 056 320) Francs CFA, conformément au développement ci-après :

1) Les Recettes du Budget général :

Les recettes encaissées au titre du Budget général ressortent à MILLE TROIS CENT QUARANTE QUATRE MILLIARDS DEUX CENT QUATRE VINGT HUIT MILLIONS QUARANTE HUIT MILLE QUATRE CENT QUATRE VINGT DOUZE (1 344 288 048 492) Francs CFA répartis comme suit :

a) Budget national :

Les recettes encaissées ont été de MILLE DEUX MILLIARDS HUIT CENT QUARANTE MILLIONS SEPT CENT QUATRE VINGT DIX SEPT MILLE CENT VINGT TROIS (1 002 840 797 123) Francs CFA, conformément au tableau ci-dessous :

Nature des recettes	Prévisions	Emissions	Recouvrements	Taux:R/E
Recettes de privatisation	51 899 275 000	67 404 919 358	67 404 919 358	100,00%
Recettes sur sols-sous-sols	3 550 000 000	3 862 738 291	3 862 738 291	100,00%
Aliénations du domaine mobilier	350 000 000	262 560 125	262 560 125	100,00%
Recettes de retrocession	5 577 000 000	6 760 517 366	6 760 517 366	100,00%
Recettes fiscales	906 733 000 000	881 884 176 984	854 553 490 592	96,90%
Recettes non fiscales	54 488 000 000	44 514 652 916	44 514 652 916	100,00%
Ressources PPTe et Reconversion de l	25 608 672 000	25 481 918 475	25 481 918 475	100,00%
Total	1 048 205 947 000	1 030 171 483 515	1 002 840 797 123	97,35%

b) Les ressources extérieures :

Les ressources extérieures encaissées se chiffrent à TROIS CENT QUARANTE UN MILLIARDS QUATRE CENT QUARANTE SEPT MILLIONS DEUX CENT CINQUANTE UN MILLE TROIS CENT SOIXANTE NEUF (341 447 251 369) Francs CFA réparties comme suit :

- Les Ressources extérieures du B. S. I. :

Les ressources extérieures affectées au financement du Budget spécial d'Investissement pour l'exercice 2013 s'élèvent à CENT CINQUANTE UN MILLIARDS SEPT CENT DIX MILLIONS CENT SOIXANTE MILLE TROIS CENT CINQUANTE (151 710 160 350) Francs CFA, dont QUATRE VINGT QUINZE MILLIARDS QUATRE VINGT CINQ MILLIONS CENT SOIXANTE MILLE TROIS CENT CINQUANTE (95 085 160 350) Francs CFA d'emprunts et CINQUANTE SIX MILLIARDS SIX CENT VINGT CINQ MILLIONS (56 625 000 000) Francs CFA de subventions.